



CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 25 juin 2026

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 6/2026 du 11 mai 2026 relatif aux comptes communaux 2025,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'adopter les comptes communaux pour l'année 2025 avec un excédent de revenu de CHF 11'768.89 tels que présentés,
- d'adopter le bilan au 31 décembre 2025 tel que présenté,
- de donner décharge à la boursière et à la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 25 juin 2026.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard